

080-200070936-DE_2024_098B-DE
A G E D I

GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR) représentée par Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Dominique LECERF (VRON) représenté par Monsieur Patrick SOUBRY (VRON)

Absent(s) : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE) suppléée par Monsieur Bernard DELABROYE (LE BOISLE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU) suppléé par Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de réception de l'AR: 08/10/2024

080-200070936-DE_2024_098B-DE
A G E D I

Objet de la Délibération : Habitat : Attribution d'aides individuelles dans le cadre du programme « Habiter Mieux »

Vu la délibération de la Communauté de communes en date du 14 décembre 2021, portant élargissement du programme « Habiter Mieux » à tous les opérateurs agréés de l'ANAH ;

Considérant l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le Point II - 2° Politique du logement et du cadre de vie ;

Considérant le programme « Habiter Mieux » qui permet à des propriétaires occupants aux revenus modestes de réaliser des travaux nécessaires à l'amélioration durable de leur habitat, en termes de rénovation énergétique et lutte contre la perte d'autonomie ;

Considérant le dépôt de deux dossiers au titre du programme « Habiter Mieux », pour des projets situés à :

- Ailly le Haut Clocher (2024-1)
- Fort-Mahon-Plage (2024-2)

Ainsi le plan de financement pour chaque dossier se répartit comme suit :

N° dossier	Commune	Nature des travaux	Opérateur	Montant total des travaux TTC	ANAH	Aide Anah AMO	Région HDF	Conseil Départemental	Aide forfaitaire de la CCPM
2024-1	Ailly le Haut Clocher	Amélioration énergétique	Page 9	24 443,45 €	14 352,00 €	600,00 €	2 000,00 €	750,00 €	500,00 €
2024-2	Fort-Mahon-Plage	Amélioration énergétique	Page 9	27 176,88 €	16 421,92 €	600,00 €	1 500,00 €	750,00 €	500,00 €

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'attribuer une aide totale de 1 000,00 €, répartie comme suit : 500,00 € à imputer sur la ligne 20422 du budget de la Communauté de communes, pour chacun des deux dossiers précités, en vue de la réalisation de travaux de rénovation énergétique et lutte contre la perte d'autonomie, en complément de la subvention ANAH ;
 - de donner délégation au président pour la mise en œuvre de la présente délibération et signer tout acte en découlant.

Résultats des votes

Pour : 62

Farcy Pascal
Berthe Antoine
Balesdent Bruno
Patte Claude
Dufour Grégory
Bordret Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric représenté par Bordet Xavier
Cat René
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Bouchez Franck
Labry Jean Louis représenté par Patte Claude
Gérard Olivier
Beron Maïté représentée par Gérard Olivier
Delannoy Dominique

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

080-200070936-DE_2024_098B-DE
A G E D I

Briet Damien
Alexandre Isabelle
Miramont Dominique
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Pruvot Jean Paul
Carpentier Fabien
Noël Frédéric
Doublet Odile suppléée par Delabroye Bernard
Delorme Véronique
Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier
Parment Philippe
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Crépy Yves représenté par Marcassin Daniel
Hertault Claude
Conty José
Forestier Maurice
Delcourt Amandine
Monflier Bernard
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Jaméas Jean Jacques représenté par CONTY José
Volant Marc
Fourdinier Marie Claire
Bourgois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Lepaysan Joanny
Richard Renard représenté par Hertault Claude
Nester Paul
Wattebled Rachel
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Soubry Patrick
Lecerf Dominique représenté par Soubry Patrick
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

080-200070936-DE_2024_098B-DE

A G E D I

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 4

Dulys Jean-Claude

Evrard Philippe

Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard

Sauvage Laurent

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

080-200070936-DE_2024_098B-DE

A G E D I